

Réponses collectives de l'école pour répondre aux besoins de ces élèves

Penser l'école et la classe pour mettre en place un cadre de travail apaisant, contenant, rassurant et structurant pour ces élèves ...

... Et pour les tous autres élèves !

... Et pour les enseignants !

1 - Penser l'école pour aider l'élève à gérer les relations interpersonnelles et son environnement social

a) la cohérence du cadre éducatif

L'équipe éducative doit rendre lisible la vie de l'école ou de l'établissement, pour permettre la cohérence du cadre éducatif :

- Utilisation des salles communes, déplacements dans les couloirs, fonctionnement des récréations : il faut des affichages, des plannings et des discours communs
- Le règlement intérieur doit être affiché dans les classes
- L'attitude de tous les adultes face à l'observation d'un écart doit être la même.

Il faut donc initier et encourager des réunions pour mobiliser toute l'équipe : réunions pour faire un état des lieux, pour anticiper, pour prévenir

b) un dispositif pour anticiper, pour prévenir ou traiter l'agressivité

Dispositif qui mobilise toute l'équipe éducative avec pour objectifs :

- De différer en termes de sanctions
- De faire « tiers » entre l'élève, l'enseignant et le directeur d'école
- De prévoir un droit à la défense
- D'adapter la sanction aux difficultés de l'élève (accessibilité à la compréhension et à l'intégration de la règle)
- De penser au suivi et à la formalisation des décisions (pour leur crédibilité et la cohérence des réponses, pour la prévention)

Il convient alors de penser à rédiger un **rapport d'incident circonstancié** ou **rapport d'évènement grave** qui soit le plus objectif possible (rester dans le factuel, avec des indicateurs explicites : qui, quand, où, quoi, comment, pourquoi, ...)

c) Quid de l'apprentissage des compétences sociales, civiques, d'autonomie et d'initiative ?

Il faut permettre à tous les élèves et aux enseignants de vivre un **quotidien « réglé »** qui permette ces apprentissages.

Le rappel à la loi est incontournable mais non suffisant.

Il faut aider les élèves à l'intégrer :

- leur proposer des activités pour apprendre la démocratie
- les amener à comprendre que la Loi ne fait pas qu'interdire, elle protège et donne du pouvoir.

d) un protocole de gestion de crise

(qu'on peut utiliser avant la crise, c'est encore mieux !)

- Aménager un **espace « repli »**, « **sas** », un **coin apaisement**, ... (dans la classe ou dans l'école)
- Prévoir **une activité de repli et/ou de répit**, en précisant la forme, la fréquence
- Désigner avec l'élève, **la personne** qui parlera avec lui : enseignant (autre que le sien), AVS, ATSEM, membre du RASED, ... : une personne que l'élève peut « investir »
- Prévoir **sa classe de référence** pour désamorcer. L'élève doit la connaître, il peut s'y rendre aisément. Il doit pouvoir y trouver :
 - un *bureau* qui ne sert qu'à lui dans l'idéal, pour lui permettre de reprendre pied.
 - un *carnet d'émotions*, sur lequel il peut gribouiller, écrire, dessiner, ...Tous les élèves des classes peuvent avoir connaissance de ce protocole.

e) le partenariat avec la famille

Formaliser un lien avec la famille :

Le dialogue avec la famille permet à l'élève de comprendre les attendus de l'école et ceux de la famille.

Il permet de dégager des objectifs éducatifs communs à l'école et à la famille.

On peut proposer à la famille une rencontre régulière (tous les vendredis ou tous les 15 jours par exemple) : cette planification :

- aidera l'élève à se structurer
- permettra de ritualiser un déroulement : points positifs, points restant difficiles, mise en projet, encouragements, ...

2 - Penser l'école pour aider l'élève à comprendre le monde qui l'entoure, gérer son environnement physique, l'aider à mettre de la distance

a) un système de vie scolaire clair et explicite pour inscrire l'élève dans une temporalité

Des repères très explicites, voire matérialisés pour s'inscrire dans et pour gérer son emploi du temps (journalier, hebdomadaire)

- Encadrer les déplacements, les récréations
- Attention particulière pour gérer les imprévus et les événements particuliers (absences de l'enseignant, sorties scolaires, ...)

Plus on rend le changement prévisible, mieux on sécurise l'élève.

b) dans l'école ... une attention particulière

- Définir les **déplacements** possibles : dans la classe, en dehors de la classe (autre classe, bureau de direction, ...) en précisant les conditions d'accès, les modalités, l'activité précise, les objectifs, ...
- Aménager le sas, le coin de repli, de répit, ... et en définir l'accès et le protocole d'utilisation

3 - Penser l'école pour aider l'élève à exécuter les tâches scolaires, à être dans les apprentissages

a) le partenariat concerné par l'accompagnement scolaire de l'élève

Il faut connaître tous les partenaires qui peuvent prendre en charge l'élève : Rased, Sessad, orthophoniste, ergothérapeute, PJJ, centre social, ...

Le partenariat se concrétise :

- par des contacts réguliers, des rencontres. On peut instaurer un cahier de liaison pour faciliter les échanges.
- Par la rédaction d'un PPRE (qui fait quoi pour aider, pour accompagner au mieux cet élève ?)

b) une cohésion d'école concernant les apprentissages et l'évaluation

- L'équipe enseignante doit se poser la question de la **motivation** des élèves et faire en sorte que les élèves (tous) donnent du sens aux apprentissages, qu'ils s'engagent et soient partie prenante de leurs apprentissages. Les aider à faire du lien :
 - entre les apprentissages et leur vie future
 - entre les différents apprentissages disciplinaires reçus
- Penser l'**évaluation** comme une dimension positive : l'élève peut signifier quand il se sent compétent. On peut mettre en place un système d'évaluation par validation de compétences
- Se mettre d'accord sur des modalités identiques d'une classe à l'autre.

c) Dans l'école ... se mettre d'accord pour un cadre de classe clair et explicite pour...

- Initier chaque séance d'apprentissage :
 - en présentant son objectif
 - en rappelant ce que l'on a appris avant
 - en clarifiant les critères de réussite
 - en précisant le matériel nécessaire ou les aides à disposition
- Terminer la séance en rappelant ce que l'on a fait, ce que l'on a appris

d) l'apport de la médiation culturelle

Cf : Serge Boimare, *Ces enfants empêchés de penser*, Dunod, 2008

Cela passe par la lecture à haute voix par les enseignants d'histoires issues de notre patrimoine culturel (contes, textes fondateurs des civilisations, romans initiatiques, poésies, romans historiques, mythes, ...).

On retrouve dans ces textes les 6 thèmes qui répondent aux questions fortes de ces élèves particuliers (les origines, l'inscription dans une filiation, le désir confronté à la Loi, la vie, la mort, l'amour)

Cela va les aider à :

- renouer avec les apprentissages
- lutter contre l'inquiétude par la mise en mots des émotions
- mettre de la distance entre l'environnement proche et leurs ressentis

e) l'acceptation d'un apprentissage autrement dans l'école

C'est l'acceptation d'habitudes mentales et d'aptitudes scolaires variées, donc l'utilisation nécessaire de moyens variés et de recours aux ressources pédagogiques des élèves eux-mêmes. On peut aussi avoir des temps pédagogiques forts dans les classes :

- demander à quelques élèves comment ils vont s'y prendre pour apprendre une leçon ou faire leurs devoirs
- demander à quelques élèves comment ils s'y sont pris pour apprendre une leçon ou faire les devoirs
- Arrêter une explication pour une pause méthodologique
- Régulièrement, faire un bilan sur les difficultés pédagogiques du programme
- Utiliser des cartes heuristiques pour rendre explicites les stratégies mentales
- Renforcer les activités métacognitives

f) la valorisation des progrès

Utiliser le renforcement positif pour :

- Valoriser les comportements adaptés
- Valoriser positivement, régulièrement et fréquemment les acquis cognitifs et comportementaux
- Avoir des attentes explicites, en termes d'objectifs d'apprentissage ou de comportement, accessibles à l'élève.